



Commune de LA VILLE DU BOIS (91)

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 mars 2013

PROCÈS-VERBAL

L'an deux mille treize le vingt-huit mars à dix-neuf heures et quinze minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre MEUR, Maire.

Date de convocation et d'affichage	
22 mars 2013	
Nombre de Conseillers :	
En exercice :	29
Présents :	19
Votants :	24

Présents :

JP. MEUR, **Maire**.

M. BRUN, A. BERCHON, F. DELATTRE, M. VINOLÈS, J. VINOLÈS, M. CHARLOT, MC. MORTIER,
M. PEUREUX, **Adjoint**s.

MM. PRÉVEL, M. BOURDY, J. CARRÉ, JP. LE DUIGOU, N. ONILLON, M. OSSENI, C. DERCHAIN, C. THIROUX, M. GESBERT, **Conseillers**.

Absents représentés :

A. PEREZ	pouvoir à	A. BERCHON
N. MICHARD	pouvoir à	N. ONILLON
F. BILLARD	pouvoir à	F. DELATTRE
G. JOUSSE	pouvoir à	MM. PREVEL
V. PUJOL	pouvoir à	M. GESBERT

Absents : N. LEBON P, GUYMARD, JP. MIROTES, C. PASCOAL, S. BOCH.

Secrétaire de séance : J. VINOLÈS.

Régine DONNEGER, Directrice Générale des Services Municipaux.

Secrétaire de séance J. VINOLES

Monsieur le Maire, après avoir fait l'appel et constaté que le quorum était atteint, ouvre la séance à 19h15.

Monsieur VINOLES est désigné secrétaire de séance.

Adoption des Compte Administratif 2012

Commune

Madame DONNEGER rappelle que les documents budgétaires proposés à l'assemblée locale ont fait l'objet d'une présentation commentée lors de la Commission de Finances qui s'est tenue le 18 mars 2013. Les orientations budgétaires 2013 définies et débattues lors de la séance du Conseil Municipal tenue le 21 mars 2013 ont été intégrées dans les budgets joints à la note de synthèse. D'autre part, conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, lors de la séance où le compte administratif du Maire est débattu, le Conseil Municipal élit son Président. Dans ce cas, le maire peut assister à la discussion mais doit se retirer au moment du vote.

Le compte administratif 2012 « commune » présente le résultat suivant :

Fonctionnement dépenses/recettes

Section de fonctionnement Dépenses			
Libellé	Prévu 2012	Mandats émis en 2012	observations
Charges à caractère général	2 116 685,58 €	2 097 128,60 €	Eau, électricité, entretien des bâtiments, etc.
Charges de personnel et frais assimilés	4 810 110,00 €	4 810 037,53 €	
Autres charges de gestion courante	644 993,00 €	636 597,04 €	Syndicats, subventions, indemnités élus
Charges financières	396 337,68 €	393 031,63 €	Intérêts de la dette
Charges exceptionnelles	2 500,00 €	1 832,20 €	Récompense bac, titres annulés sur exercice antérieur
Dotations aux amortissements et provisions	127 468,74 €	124 527,84 €	
Virement à la section d'investissement	1 944 497,00 €		Pas de mandatement
TOTAL DÉPENSES	10 042 592,00 €	8 063 154,84 €	

Section de fonctionnement Recettes			
Libellé	prévu 2012	Titres émis en 2012	observations
Produits des services, du domaine	869 030,00 €	876 322,09 €	Participation des familles services publics
Impôts et taxes	7 025 387,00 €	6 953 238,63 €	Impôts+ CAEE
Dotations et participations	1 831 418,00 €	1 850 038,20 €	Subvention CAF, CG, dotation Etat
Autres produits de gestion courante	42 900,00 €	45 351,34 €	Revenus des immeubles
Atténuation de charges	85 000,52 €	118 512,33 €	Remboursement salaires
Produits financiers		6,00 €	
Produits exceptionnels	15 010,00 €	37 736,35 €	Remboursement sinistre, etc.
Opérations d'ordre – reprise sur provisions	173 846,48 €	173 846,48 €	SEMARDEL
TOTAL RECETTES	10 042 592,00 €	10 055 051,42 €	

Résultats budgétaires

Fonctionnement	Budget Primitif 2012	Dépenses / Recettes réalisées
Dépenses	10 042 592,00 €	8 063 154,84 €
Recettes	10 042 592,00 €	10 055 051,42 €
Excédent de fonctionnement 2012 ou épargne brute		1 991 896,58 €

On constate une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement par rapport aux crédits prévisionnels adoptés lors du budget primitif 2012.

Parmi les recettes de fonctionnement, on constate :

- que le montant des impôts et taxes annoncé sur 2012 est inférieur aux prévisions budgétaires (-72 148.37 €) justifié par une baisse des droits de mutation
- que le montant du chapitre « atténuation de charges » (remboursement des salaires des agents en maladie, congé maternité etc.) est supérieur aux prévisions budgétaires (+33 511.81 €)
- que les produits des services publics présentent aussi un montant supérieur aux prévisions budgétaires (+7 292.09 €)
- que les dotations et participations présentent également un montant supérieur aux prévisions budgétaires (+ 18 620.20 €)

Les recettes complémentaires permettent d'augmenter l'excédent de fonctionnement et la prévision budgétaire du virement à la section d'investissement.

Rappel – prévision 2012 : 1 944 497 € - Excédent de fonctionnement 1 991 896.58 €

Investissement

Dépenses / Recettes

Investissement	Budget primitif 2012	réalisées	RAR au 31.12.12
Dépenses	10 541 058.00 €	4 484 073.49 €	1 180 644.81 €
Dont reprise déficit 2011	1 202 559.04 €		
Recettes	10 541 058.00 €	4 495 212.15 €	397 995.14 €
Excédent d'investissement 2012		11 138.66 €	
Déficit RAR 2012			782 649.67 €
Reprise déficit 2011		1 202 559.04 €	
Déficit de clôture 2012 - Investissement		1 191 420.38 €	

- Parmi les opérations d'équipement réalisées sur l'exercice 2012, dont le montant total s'élève à 3 223 246.75€ on cite notamment :

Bail voirie	194 231 €
Bail éclairage public	221 362 €
Travaux club house tennis	300 332 €
Vidéo protection	148 534 €
Ferme de la Croix Saint Jacques – nouvelle halle	513 380 €
Travaux mairie	387 932 €
Divers bâtiments communaux (archives techniques, faux plafond foyer des anciens, travaux logement 6 rue A. Paré...)	99 864 €
Chemin des Riots / parking rue du Gaizon	309 048 €
Travaux Bartelottes (école – gymnase – extérieur)	266 736 €
Travaux divers de voirie (Voie Nouvelle – accès handicapés)	93 660 €
Travaux cimetière	94 751 €
Piste cyclable St Eloi	280 201 €

- Parmi les opérations d'équipement engagées en 2012 et non-réalisées au 31-12-2012 dont le montant total s'élève à 1 180 644.81 €, on cite notamment :

Eaux pluviales RN 20	120 000 €
Piste cyclable st Eloi	58 159 €
Travaux divers voirie (parking 10 rue du Grand Noyer, passerelle)	191 724 €
Croix St Jacques (véranda, etc.)	104 521 €
Travaux divers bâtiments communaux (contrat Coffely chauffage, tx logement 6 rue A. Paré, démolition 10 rue Grand Noyer...)	137 515 €
Travaux Bartelottes (école – gymnase – extérieur)	361 170 €

RESULTAT DE CLOTURE 2012	
Excédent de fonctionnement	1 991 896.58 €
Déficit d'investissement	1 191 420.38 €
Excédent constaté	800 476.20 €
RAR au 31.12.12 déficit de clôture de	
	782 649.67 €
Résultat constaté en tenant compte des restes à réaliser - excédent	17 826.53 €

Délibération 2013D26

Adoption des Compte Administratif 2012 Commune

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

CONSIDÉRANT que conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, lors de la séance où le compte administratif du Maire est débattu, le Conseil Municipal doit élire un Président, dans ce cas, il peut assister à la discussion mais il doit se retirer au moment du vote,

CONSIDÉRANT que Monsieur le Maire doit se retirer au moment du vote,

Monsieur le Maire quitte la salle.

Sous la Présidence de Monsieur BRUN

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, **à la majorité,**

2 abstentions

M. GESBERT, V. PUJOL

DONNE ACTE de la présentation faite du Compte Administratif 2012 « Commune »,

CONSTATE aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser,

ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés			1 202 559.04€		1 202 559.04€	
Opérations de l'exercice	8 063 154.84 €	10 055 051.42€	4 484 073.49€	4 495 212.15€		2 003 035.24€
TOTAUX	8 063 154.84 €	10 055 051.42€	5 686 632.53 €	4 495 212.15€		800 476.20 €
Résultats de clôture		1 991 896.58 €	-1 191 420.38 €			800 476.20 €
Restes à réaliser			1 180 644.81€	397 995.14 €	782 649.67 €	
Résultats définitifs		1 991 896.58 €	-1974 070.05 €			17 826.53 €

Adoption du Compte Administratif 2012

Assainissement

Fonctionnement

dépenses/recettes

Fonctionnement	Budget Primitif 2012	Dépenses/ recettes réalisées
Dépenses	278 242 €	146 760.97 €
Recettes	278 242 €	198 641.28 €
Excédent d'exploitation 2012		51 880.31 €
Reprise excédent 2011		86 135.63 €
Résultat de clôture 2012 – Excédent		138 015.94 €

- Parmi les dépenses d'exploitation, on note :

Charges de personnel	41 789 €
Charges financières	3 740 €
Amortissement	101 230 €

- Parmi les recettes d'exploitation :

La vente de l'eau (taxe) :

Vente de l'eau	80 437 €
Redevances d'assainissement collectif	68 735 €
Produits de gestion courante (remboursement Lyonnaise)	42 105 €
Opérations d'ordre	7 363 €

Investissement
dépenses/recettes

Investissement	Budget primitif 2012	Dépenses et recettes réalisées	RAR au 31.12.12
Dépenses	1 062 824 €	69 818.83 €	308 321.64 €
Recettes	1 062 824 €	110 758.99 €	148 936.26 €
Excédent budgétaire 2012		40 940.16 €	
Reprise déficit d'investissement 2011		12 601.54 €	
Résultat de clôture 2012 - excédent		28 338.62 €	159 385.38 €

- Parmi les opérations d'équipement enregistrées en dépenses de la section d'investissement, on note :

Contrôle assainissement des bâtiments communaux	8 809.74 €
Régul amortissement	7 363.01 €
Emprunts	53 646.08 €
TOTAL	69 818.83 €

- Parmi les recettes d'investissement enregistrées, on note :

Prime AQUEX dépollution des rivières	9 528.00 €
Amortissement 2012	101 230.99 €
TOTAL	110 758.99 €

RESULTAT DE CLOTURE 2012	
Excédent de fonctionnement	138 015.94 €
Excédent d'investissement	28 338.62 €
Excédent net 2012	166 354.56 €
RAR au 31.12.12 qui présente un déficit de clôture de	
	159 385.38 €
Excédent global (fonctionnement et investissement)	166 354.56 €
Résultat constaté en tenant compte des restes à réaliser - Excédent	6 969.18 €

Délibération 2013D27

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

CONSIDÉRANT que conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, lors de la séance où le compte administratif du Maire est débattu, le Conseil Municipal doit élire un Président, dans ce cas, il peut assister à la discussion mais il doit se retirer au moment du vote,

CONSIDÉRANT que Monsieur le Maire doit se retirer au moment du vote,

Monsieur le Maire quitte la salle.

Sous la Présidence de Monsieur BRUN

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, **à la majorité,**

2 abstentions

M. GESBERT, V. PUJOL

DONNE ACTE de la présentation faite des Comptes Administratifs 2012 « Assainissement »,

CONSTATE aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser,

ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Résultats reportés		86 135.63 €	12 601.54 €			73 534.09 €
Opérations de l'exercice	146 760.97 €	198 641.28 €	69 818.83 €	110 758.99 €		92 820.47 €
TOTAUX	146 760.97 €	284 776.91 €	82 420.37 €	110 758.99 €		166 354.66€
Résultats de clôture		138 015.94 €		28 338.62 €		166 354.56 €
Restes à réaliser			308 321.64 €	148 936.26 €	159 385.38 €	
RESULTATS DEFINITIFS		138 015.94 €	-	131 046.76 €	€	6 969.18 €

Compte Administratif Commune Affectation des résultats de l'exercice 2012

Madame DONNEGER rappelle les résultats 2012 du Compte Administratif :

- Section de fonctionnement - Excédent de clôture 1 991 896,58 €
- Section d'investissement - Déficit de clôture 1 191 420,38 €

Il est proposé d'affecter ces résultats comme suit :

Ø L'excédent de clôture de la section de fonctionnement est affecté en recettes d'investissement au compte 1068 – « excédent de fonctionnement capitalisé »

Ø Le déficit de clôture de la section d'investissement est affecté en dépenses d'investissement au compte 001 « déficit d'investissement reporté ».

Délibération 2013D28

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

VU les travaux de la Commission des Finances réunie le 18 mars 2013,

VU la délibération du Conseil Municipal réuni le 21 mars 2013 relative au débat sur les orientations budgétaires 2013,

VU la délibération du Conseil Municipal du 28 mars 2013 adoptant le compte administratif 2012 de la commune,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, **à la majorité,**

2 abstentions

M. GESBERT, V. PUJOL

PREND ACTE des résultats 2012 du Compte Administratif de la commune arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :

- Excédent de clôture **1 991 896.58 €**

Section d'investissement :

- Déficit de clôture **1 191 420.38 €**

DÉCIDE d'affecter ces résultats comme suit :

➤ L'excédent de clôture de la section de fonctionnement est affecté en recettes d'investissement au compte 1068 – «excédent de fonctionnement capitalisé»

➤ Le déficit de clôture de la section d'investissement est affecté en dépenses d'investissement au compte 001 « déficit d'investissement reporté ».

Compte Administratif- Assainissement **Affectation des résultats de l'exercice 2012**

Madame DONNEGER rappelle les résultats 2012 du Compte Administratif:

Section d'exploitation - Excédent 138 015,94 €

Section d'investissement - Excédent 28 338,62 €

Il est proposé d'affecter ces résultats comme suit :

➤ L'excédent de clôture de la section d'exploitation est affecté en recettes d'investissement au compte 1068 – « excédent de fonctionnement capitalisé »

➤ L'excédent de clôture de la section d'investissement est affecté en recettes d'investissement au compte 001 – « solde d'exécution reporté ».

Délibération 2013D28

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

VU les travaux de la Commission des Finances réunie le 18 mars 2013,

VU la délibération du Conseil Municipal réuni le 21 mars 2013 relative au débat sur les orientations budgétaires 2013,

VU la délibération du Conseil Municipal du 28 mars 2013 adoptant le compte administratif 2012 de la commune,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, **à la majorité,**

2 abstentions

M. GESBERT, V. PUJOL

PREND ACTE des résultats 2012 du Compte Administratif « assainissement » arrêté comme suit :

❑ Section d'exploitation :

- Excédent **138 015.94 €**

❑ Section d'investissement :

- Excédent **28 338.62 €**

DÉCIDE d'affecter ces résultats comme suit :

- L'excédent de clôture de la section d'exploitation est affecté en recettes d'investissement au compte 1068 – « excédent de fonctionnement capitalisés »
- L'excédent de clôture de la section d'investissement est affecté en recettes d'investissement au compte 001 – « solde d'exécution reporté ».

Compte de Gestion 2012 « commune »

Madame DONNEGER rappelle que le Maire tient la comptabilité de la commune et présente au Conseil Municipal le compte administratif retraçant les écritures comptables réalisées sur l'année écoulée. Le comptable public, Percepteur de PALAISEAU tient de son côté sa propre comptabilité et présente au Maire, le compte de gestion retraçant également les écritures comptables réalisées sur l'année. Ces documents budgétaires sont comparés en fin d'exercice. Ainsi, après vérification, les comptes administratifs et les comptes de gestion 2012 « commune et assainissement » présentent des écritures comptables identiques. L'assemblée délibérante est invitée à approuver les comptes de gestion 2012 « commune et assainissement » tenus par le Comptable public, Percepteur de PALAISEAU, qui présentent les résultats suivants :

COMMUNE

RESULTAT GLOBAL 2012 « COMMUNE »

- Excédent de fonctionnement 2012	1 991 896.58 €
- Déficit d'investissement 2012	1 191 420.38 €
- Soit un excédent pour 2012 de	800 476.20 €

Délibération 2013D29

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'approuver le dit compte,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2012 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Aussi,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2012 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2012,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, **à la majorité,**

2 abstentions

M. GESBERT, V. PUJOL

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2012 par le Receveur est conforme aux écritures comptables tenues par la Mairie,

ADOpte le compte de gestion 2012 « commune » présenté par M. PAGOLA, Trésorier de PALAISEAU.

Compte de Gestion 2012
«Assainissement»

Madame DONNEGER présente les résultats du compte de Gestion 2012 – Assainissement :

ASSAINISSEMENT

RESULTAT GLOBAL 2012 ASSAINISSEMENT

Excédent d'exploitation 2012	138 015.94 €
Excédent d'investissement 2012	28 338.62 €
Soit excédent global 2012	166 354.56 €

Délibération 2013D30

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'approuver le dit compte,

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2012 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Aussi,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2012 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2012,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, **à la majorité,**

2 abstentions

M. GESBERT, V. PUJOL

DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2012 par le Receveur est conforme aux écritures comptables tenues par la M49 « assainissement » présenté par M. PAGOLA, Trésorier de PALAISEAU,

Vote des taux d'imposition des 3 taxes directes locales

Monsieur MEUR propose le maintien des taux des 3 taxes, ces taux sont constants depuis 2002. Il s'étonne que l'on puisse voter contre un maintien des taux.

Taxes	Taux d'imposition			Bases d'imposition prévisionnelles				Produit attendu	
	National	Dépt	VDB	2009	2010	2011	2012	2013	
TH	23.76	24.41	16.83	10 016	10 327	10 691	10 995	11 339	1 908 354
TFB	19.89	18.62	23.37	10 733	10 939	11 099	11 274	11 590	2 708 583
TFNB	48.56	65.91	95.16	24	23	24	25	25	24 075
TOTAL				20 773	21289	21 814	22 294		4 641 012

Allocations compensatrices versées par l'Etat entre 2008 et 2013.

2008	2009	2010	2011	2012	2013
99 023,00 €	109 293,00 €	108 921,00 €	109 00,00 €	92 915 €	91 407 €

Madame GESBERT déplore une augmentation globale et régulière du montant de l'impôt.

Monsieur MEUR explique que ce sont les bases qui augmentent, non les taux, c'est ce qui explique l'augmentation du montant du produit attendu. D'autre part, la commune doit réaliser des investissements importants et ne peut donc pas se permettre de baisser les taux.

Délibération 2013D31

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

VU le projet du budget primitif 2013 duquel il résulte que les crédits proposés pour les dépenses totales, investissement et fonctionnement s'élèvent à 18 357 629 €, dont opérations d'ordre 1 383 408.94 €, alors que les recettes investissement et fonctionnement totalisent : 13 716 617 € dont opérations d'ordre 1 383 408.94 €,

CONSIDERANT qu'il reste à pourvoir une insuffisance de 4 641 012 € à couvrir par le produit des impositions locales,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, **à la majorité,**

2 Contre

M. GESBERT, V. PUJOL

DECIDE en conséquence de fixer à titre prévisionnel à 4 641 012 € le montant des impôts directs locaux à percevoir au titre de l'exercice 2013,

FIXE les taux des impôts directs locaux au titre de l'année 2013 à :

Taxe d'habitation	16,83 %	Produit correspondant	1 908 354 €
Taxe foncier bâti	23,37 %	Produit correspondant	2 708 583 €
Taxe foncier non bâti	95,16 %	Produit correspondant	24 075 €

Produit fiscal attendu : **4 641 012 €**

Budget Primitif 2013
«Commune»

Madame DONNEGER rappelle les réalisations 2012 et présente les propositions pour 2013.

Fonctionnement dépenses/recettes

Section de fonctionnement - Dépenses				
Libellé	Prévu 2012	Mandats émis en 2012	Prévisionnel 2013	Observations
Charges à caractère général	2 116 685.58 €	2 097 128.60 €	2 217 995.00 €	Alimentation, téléphone, eau, gaz, électricité, entretien bâtiments, assurances, transports,...
Charges de personnel et frais assimilés	4 810 110.00 €	4 810 037.53 €	4 953 350.00 €	+2.90%
Autres charges de gestion courante	644 993.00 €	636 597.04 €	654 098.00 €	Versement de subventions, syndicats, indemnités des élus
Charges financières	396 337.68 €	393 031.63 €	390 542.06 €	Remboursement dette, intérêts
Charges exceptionnelles	2 500.00 €	1 832.20 €	80 500.00 €	Prime décès, titre annulé sur exercice antérieur
Dotations aux amortissements et provisions	127 468.74 €	124 527.84 €	126 861.94 €	
Virement à la section de fonctionnement	1 944 497.00 €		1 256 547.00 €	
TOTAL DÉPENSES	10 042 592.00 €	8 063 154.84 €	9 679 894 €	Soit une baisse de 3.75%

Section de fonctionnement - Recettes				
Libellé	prévu 2012	Titres émis en 2012	Prévisionnel 2013	observations
Produits des services, du domaine	869 030.00 €	876 322.09 €	887 490.00 €	Part familles – rest. Scolaire, accueil loisirs, école de musique, rembt CISPD
Impôts et taxes	7 025 387.00 €	6 953 238.63 €	6 779 836.00 €	Fiscalité + remboursement CAEE + droit de mutation
Dotations et participations	1 831 418.00	1 850 038.20 €	1 730 780.00 €	Subvent. Dépat - CAF – dotations Etat
Autres produits de gestion courante	42 900.00 €	45 351.34 €	64 600.00 €	Gestion locative biens communaux
Atténuation de charges	85 000.52 €	118 512.33 €	110 000.00 €	Rembt sur rémunération du personnel
Produits financiers		6.00 €	6.00 €	
Produits exceptionnels	15 010.00 €	37 736.35 €	107 182 €	Remboursement assurance + remboursement terrain gendarmerie 58582 €
Opérations d'ordre – (semardel pour 2012)	173 846.48 €	173 846.48 €		semardel
TOTAL RECETTES	10 042 592.00 €	10 055 051.42 €	9 679 894.00 €	

Investissement – Dépenses / Recettes

Dépenses d'investissement (y compris RAR au 31.12.12)	
Opérations d'équipement	5 105 430.61 €
Remboursement dette	1 129 525.20 €
Versement subvention VILOGIA	70 714.00 €
TOTAL	6 305 669.81 €
Reprise déficit 2012	1 191 420.38 €
Restes à réaliser au 31-12-2012	1 180 644.81 €
TOTAL	8 677 735.00 €
Recettes d'investissement	
Estimation - virement de la section de fonctionnement	1 256 547.00 €
R.A.R au 31.12.12	397 995.14 €
Remboursement de la TVA	460 000.00 €
Dotations amortissement	126 861.94 €
Produits des cessions (Bartelottes)	400 000.00 €
Taxe locale d'équipement	110 000 .00 €
Reprise excédent de fonctionnement 2012	1 991 896.58 €
Emprunt 2013 - estimation	3 519 434.34 €
Subventions Etat, Région, Département - estimation	415 000.00 €
TOTAL	8 677 735.00 €

Opérations d'investissements 2013

Secteur d'activités	N°	OPERATIONS ENGAGEES ET NON REALISEES AU 31/12/2012	PROPOSITIONS NOUVELLES		TOTAL	observations
			Travaux	Matériel, mobilier, informatique, acquisition foncière		
Bail voirie	10	16 495,70 €	200 000.00 €		216 495.70 €	
Bail éclairage	14	9 520,46 €	210 000.00 €		219 520.46 €	
Travaux stade	15		2 000.00 €		2 000.00 €	Signalétique stade
Travaux tennis	17	956,80 €	4 000.00 €		4 956.80 €	Eclairage extérieur
Travaux gymnase	18		10 000.00 €		10 000.00 €	Armoire électrique
Restaurant scolaire	21	5 673,92 €		1 500.00 €	7 173.92 €	informatique

Secteur d'activités	N°	OPERATIONS ENGAGEES ET NON REALISEES AU 31/12/2012	PROPOSITIONS NOUVELLES		TOTAL	observations
Ecole Marie Curie	22	14 703,45 €	356 000.00 €	850.00 €	371 553.45 €	Toiture, détection incendie, chaises et informatique
Ecole les renondaines	24	1 010,62 €	8 500 €	1 250 €	10 760.62 €	Remplacement fenêtre, store velux, matériel motricité, informatique
Micado	25			1 500 €	1 500.00 €	Mobilier divers
Police Municipale	27		17 500 €	3 600 €	21 100.00 €	Rideaux métallique, mobiliers divers
Services techniques matériel divers	30	941,98 €		20 000 €	20 941.98 €	Matériel divers
Acquisition foncières	32	10 166,00 €		247 500 €	257 666.00€	Propriété rue du grand noyer, bois divers
Divers bâtiments	53	137 515,60 €	5 700 €		143 215.60 €	Douche logement d'urgence, chauffage p3
Multi accueil	55			1 950€	1 950.00 €	Meuble de rangement, informatique
eaux pluviales	61	120 000,00 €	120 000 €		240 000 .00€	
conservatoire	63			700 €	700.00 €	Divers
Travaux divers voirie	64	191 724,35 €	118 300 €		310 024.35 €	Extension ERDF, parking mairie, alignement 35 rue des joncs marins
Travaux cimetière	78	31 981.40 €	5 000 €		36 981.40 €	signalétique
Statue toto solde	93	3 163,97 €			3 163.97 €	
Salle polyvalente	95			250 €	250.00 €	Four
Travaux divers ville	103	19 204,27 €	22 000 €		41 204.27 €	Jeux square Beaulieu, plantation IDEMU, signalisation
bibliothèque	104	4 644,07 €		4 500 €	9 144.07 €	Mobilier, informatique
Croix st jacques	105	104 521,10 €	9 000 €	2 800 €	116 321.10 €	Chaises, tables, imprimante, portes coté carrefour
Ecole Ambroise Paré	106			9 000 €	9 000.00 €	Mobilier classe, informatique
mairie	107	49 992,12 €	54 000€	43 430 €	147 422.12 €	Stores parvis, provision RDC, mobilier et informatique divers, panneaux lumineux
Aménagement espaces forestier	108	2 631,20 €			2 631.20 €	
Travaux escale	109	36 468,19 €		4 600 €	41 068.19 €	Matériel sport, tatamis
Piste cyclable St Eloi	112	58 159,09 €			58 159.09 €	
Ecole les Bartelottes	118	190 253.12 €	1 610 000 €		1 800 253.12 €	
Gymnase Bartelottes	119	159 627,16 €	850 000 €		1 009 627.16 €	
Travaux extérieur Bartelottes	120	11 290.24 €	1 160 000 €		1 171 290.24 €	
TOTAL		1 180 644,81 €	4 762 000 €	343 430 €		
			5 105 430 €			

Délibération 2013D32

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 des communes et de leurs établissements publics administratifs applicable à compter du 1^{er} janvier 1997,

VU les travaux de la Commission des Finances réunie le 18 mars 2013,

VU la délibération du Conseil Municipal réuni le 21 mars 2013 relative au Débat sur les Orientations Budgétaires 2013,

VU le projet du Budget Primitif 2013 présenté au Conseil Municipal,

VU l'état de la dette,

VU l'état des emprunts garantis,

VU les états statistiques et financiers,

VU l'état des subventions et des participations,

VU le tableau des emplois

VU le rapport de synthèse établi par les Services Financiers,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, **la majorité,**

2 Contre

M. GESBERT, V. PUJOL

ADOpte le budget primitif 2013 « commune » arrêté comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT (vote au niveau du chapitre)	
Dépenses	9 679 894.00 €
Dont opérations d'ordre	1 383 408.94 €
Recettes	9 679 894.00 €
Dont contributions directes (3 taxes ménage)	4 641 012.00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT (vote par opérations)	
Dépenses	8 677 735.00 €
recettes	8 677 735.00 €
Dont opérations d'ordre	1 383 408.94 €

Adoption du budget primitif 2013 « Assainissement »

Madame DONNEGER rappelle les réalisations 2012 et présente les propositions pour 2013.

Fonctionnement dépenses/recettes

Fonctionnement	Budget Primitif 2012	Dépenses / Recettes réalisées en 2012	2013	observations
Dépenses	278 242 €	146 760.97 €	224 044 €	Amortissement, charge de personnel
Recettes	278 242 €	198 641.28 €	224 044 €	Eau, redevance assainissement

Parmi les recettes de fonctionnement :

La vente de l'eau (taxe) 0,25ct/m3	85 000.35 €
redevance d'assainissement	70 000.00 €
Produits de gestion courante (remboursement Lyonnaise)	42105.65 €
Opération d'ordres	26 938.00 €
TOTAL	224 044.00 €

Parmi les dépenses de fonctionnement :

Charges de personnel	41 190.00 €
Charges financières	1756.01 €
Virement à la section d'investissement	79 867.00 €
Amortissement	101230.99 €
TOTAL	224 044.00 €

Investissement – Dépenses / Recettes

Investissement	Budget primitif 2012	Dépenses et recettes réalisées en 2012	RAR au 31.12.12	2013
Dépenses	1 062 824 €	69 818.83 €	308 321.64 €	674 825 €
Recettes	1 062 824 €	110 758.99 €	148 936.26 €	674 825 €

Les recettes d'investissement :

Subventions d'investissement	43 200.19 €
Emprunt	135 236.00 €
Virement section d'exploitation	79 867.00 €
Opération d'ordre	101 230.99 €
RAR au 31-12-2012	148 936.26 €
Solde d'exécution reporté	28 338.62 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	138 015.94 €
Total	674 825.00 €

Dépenses d'investissement :

Travaux d'assainissement (ci-dessous détail)	284 000.16 €
Remboursement dette capital	55 565.20 €
Opération d'ordre	26 938.00 €
RAR du 31-12-2012	308 321.64 €
Total	674 825.00 €

Opérations d'investissements 2013

Mise en conformité des bâtiments communaux	15 000 €
Diagnostic schéma directeur	72 000 €
Zonage	
Travaux RN 20	185 000 €
Remboursement annuel	12 000 €
TOTAL	284 000 €

Délibération 2013D33

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

VU l'instruction M49 sur la comptabilité des services des eaux et d'assainissement,

VU la Commission des Finances réunie le 18 mars 2013

VU la délibération du Conseil Municipal réuni le 21 mars 2013 relative au débat sur les orientations budgétaires 2013,

VU le projet de budget primitif 2013 présenté au Conseil Municipal,

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré, **à la majorité,**

2 Contre

M. GESBERT, V. PUJOL

ADOPTÉ le budget primitif 2013 « assainissement » arrêté comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION	
Dépenses	224 044 €
Recettes	224 044 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	674 825 €
Recettes	674 825 €

Régularisation d'emprise d'alignement chemin des Chailloux :
Acquisition à titre gracieux de la parcelle cadastrée AC n°737

Monsieur CHARLOT procède à l'exposé des motifs.

Délibération 2013D34

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à la régularisation d'emprise d'alignement de parcelle cadastrée section AC n°737, sise chemin des Chailloux,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

DÉCIDE d'acquérir à titre gracieux auprès de la société VERODIN, la parcelle cadastrée AC n°737, d'une superficie de 155 m²,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire et notamment l'acte notarié devant intervenir entre la commune et le propriétaire.

QUESTIONS DIVERSES

Aucune autre question n'est formulée, la séance est close à 19h50.

Le Maire
Jean-Pierre MEUR.